



PRÉFET DE LA SOMME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Livret départemental

Somme

CORRESPONDANT
DÉFENSE



mémoire et solidarité



Le constat

772 conseils municipaux doivent avoir désigné un correspondant défense et sécurité, cela concerne également les 12 communautés de communes de la Somme et 2 communes d'agglomérations qui constituent un relais efficace pour agir dans ce domaine, en particulier pour les petites communes de moins de 500 habitants.

Les missions

L'engagement d'un correspondant défense et sécurité correspond aux missions classiques dévolues aux correspondants défense qui sont présentées dans le guide pratique du correspondant défense édité par la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DiCOD), notamment :

- l'information sur le recensement (Journées défense et citoyenneté JDC)
- la participation des jeunes aux cérémonies commémoratives
- la participation aux réunions organisées par le préfet, le sous-préfet, le délégué militaire départemental (DMD) et le président de l'association régionale des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN)
- l'information sur les procédures concernant les anciens combattants
- l'information d'établissements scolaires sur la procédure de demande et d'attribution de subventions
- l'organisation d'actions de mémoire : élaboration de projets pédagogiques en lien avec la mémoire, visites sur un site militaire ou sur un lieu de mémoire
- l'information sur le plan Égalité des chances et ses modalités (Défense 2^e chance).

Mais cela concerne aussi des missions plus spécifiques relevant davantage de la sécurité, telles que :

- la participation à la mission sécurité des maires
- la participation à la réalisation du plan communal de sauvegarde (PCS)
- la participation à la constitution d'une réserve communale de sécurité civile (RCSC).

Les acteurs du réseau

Ils constituent les interlocuteurs des correspondants défense.

- le délégué militaire départemental : coordonnateur et animateur du réseau des correspondants défense du département avec les autres intervenants militaires pour le recensement et le parcours de citoyenneté (CSN), le recrutement (CIRFA) ou l'information sur la Défense (DiCOD) ;
- le chef du service interministériel de défense et de protection civiles (SIDPC) : service de la préfecture chargé du suivi et de l'organisation de la protection civile du département en liaison avec les services compétents (SDIS, police, gendarmerie) ;
- le directeur de l'Office national des Anciens combattants et veuves de guerre (ONaCVG) pour tout ce qui relève de la mémoire combattante ;
- l'association régionale de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) dont les référents sont chargés de contribuer à l'animation du réseau pour promouvoir le lien Armée-Nation et assurer le rayonnement de l'esprit de Défense ;
- le centre de déminage de Laon.

Pour vos demandes d'enlèvement d'engins de guerre, remplir le formulaire disponible sur le site de la préfecture (indiquer le lieu précis et joindre des photos) et l'adresser à :

cd-laon-operation@interieur.gouv.fr

en copie à pref-defense-protection-civile@somme.gouv.fr

Respecter les consignes suivantes :

- ne pas manipuler l'engin
- recouvrir la munition de terre ou de sable et la baliser
- mettre en place un système de protection afin que le public ne puisse pas toucher l'engin

Si l'engin fume ou s'il est à proximité immédiate d'un site particulier (école, hôpital ...), il convient d'appeler la préfecture au 03 22 97 80 80 (standard 24H/24 - 7J/7).

Sommaire

Vous trouverez dans ce livret des renseignements complémentaires spécifiques au département de la Somme :

- ◇ Fiche sur la Délégation militaire départementale de la Somme
- ◇ Fiche sur le service interministériel de défense et de protection civiles (SIDPC) de la Préfecture de la Somme
- ◇ Fiche sur l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONaCVG)
- ◇ Fiche sur l'IHEDN régionale de Picardie
- ◇ Liste des principaux responsables de l'association IHEDN Picardie

Ce livret est destiné à chaque mairie et à chaque correspondant défense.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à vous adresser à la Délégation militaire départementale ou à votre auditeur correspondant défense.



DÉLÉGATION MILITAIRE DÉPARTEMENTALE DE LA SOMME

Agissant par délégation de l'officier général de zone, le DMD est le conseiller militaire du préfet du département.

En cas de crise, agissant dans le cadre de la réquisition préfectorale, il commande les unités militaires déployées sur le terrain tout en assurant la liaison avec le centre opérationnel du département (COD) de la préfecture et les autres acteurs civils et militaires.

En temps de paix, il axe la coopération civilo-militaire sur :

- la planification des mesures de crise
- les échanges permanents d'information.

Participant à l'animation du réseau des correspondants défense, entretenant des relations étroites avec les autorités ou institutions civiles, il est en mesure pour une demande de prestations :

- de conseiller l'autorité ou l'organisme demandeur
- d'accueillir et de filtrer les demandes
- d'acheminer ces dernières vers les autorités habilitées à décider des suites à donner tout en y associant son avis d'opportunité
- d'informer le demandeur des suites données.

La demande de participation des forces armées aux cérémonies publiques s'effectue auprès du DMD, commandant d'armes de la place d'Amiens.

L'organisation des cérémonies importantes (avec participation de troupes), conformément au cérémonial militaire, est du ressort du DMD.

Pour les autres cérémonies, les organisateurs (communes, associations patriotiques) peuvent demander le soutien du DMD pour tout ce qui touche au cérémonial.

<p>Délégation Militaire Départementale de la Somme Téléphone : 03 22 71 77 22 - Courriel : dmd80.secretaire.fct@def.gouv.fr Adresse : 36, rue de l'Amiral Courbet - 80000 AMIENS</p>



SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILES (SIDPC)

Dans le domaine de la défense et de la protection civiles, l'État est le garant de la cohérence des actions au plan national, et à ce titre :

- il définit la doctrine et coordonne les moyens
- il évalue l'état de la préparation aux risques
- il veille à la mise en œuvre des moyens d'information et d'alerte des populations
- il élabore des plans ORSEC.

Outre les services de l'État, concourent à l'accomplissement de ces missions :

- les forces de l'ordre
- les sapeurs pompiers
- les communes
- les associations agréées
- les organismes publics exerçant des missions se rapportant à la protection des populations ou au maintien de la continuité de la vie nationale

L'organisation des missions de défense et de protection civiles relève, à la préfecture de la Somme, du service interministériel de défense et de protection civiles (SIDPC).

Ce service, sous l'autorité du préfet, a la charge de la coordination des actions interministérielles visant la défense et la protection civiles dans le département.

La défense civile concourt à :

- la défense des intérêts vitaux du pays
- la continuité de la vie publique et civile

La protection civile recouvre quant à elle :

- la protection des populations en cas de crise majeure
- la prévention des risques majeurs, l'information préventive des populations, l'élaboration des plans communaux de sauvegarde
- la coordination et le commandement des secours et des moyens engagés.

Préfecture de la Somme Direction des sécurités SIDPC 51, rue de la République 80020 AMIENS Cedex 9	Tél : 03 22 97 80 08 Fax : 03 22 97 80 37 Mail : pref-defense-protection-civile@somme.gouv.fr
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE (ONaCVG)**

TRANSMETTRE LA MÉMOIRE DES CONFLITS CONTEMPORAINS

Les services départementaux de l'ONaCVG sont chargés de décliner les axes de la politique de mémoire nationale des grands conflits du XXe siècle et d'aider les communes dans la réalisation de projets Mémoire (quatrième chapitre du guide pratique du correspondant défense intitulé «Travail de mémoire et d'histoire »).

PAR LES CÉRÉMONIES

- Réactiver les cérémonies
- Subventionner une rénovation de monument aux morts grâce à l'ONaCVG
- par la subvention aux drapeaux des associations départementales,
- par l'attribution du diplôme d'honneur de porte-drapeau de l'ONaCVG,
- par les concours scolaires.

PAR LA CONNAISSANCE DES LIEUX DE MÉMOIRE

- nécropoles nationales ;
- hauts-lieux de la mémoire nationale (exemple : le Mont Valérien) ;
- faire connaître les lieux d'intérêts touristiques de mémoire dans votre commune (tranchées, aérodromes, rampe de V1, blockhaus, ...).

PAR DES ACTIONS ET MANIFESTATIONS DESTINEES AUX JEUNES

Par la pédagogie et l'information dédiée aux plus jeunes :

Afin de transmettre la mémoire des conflits contemporains, vous pouvez faire :

- inscrire une classe de CM1-CM2 au concours des petits artistes de la mémoire (1^{re} GM)
- inscrire les classes de 3^e 2^e, 1^{re} et Terminale au concours national de la résistance et de la déportation (2^e GM)
- inscrire les classes de 3^e 2^e 1^{re} et Terminale au concours scolaire « Bulles de mémoire » (concours de BD)
- par des jeux (qu'est-ce qu'une cérémonie, jeu de l'oie, jeu de rôle,...
- permettre à l'ONaCVG d'intervenir dans une classe (tous les niveaux du CM1 à la Terminale), éventuellement avec un ressortissant ayant combattu, pour témoigner.
- par le prêt d'expositions avec un intervenant du SNU pour la présenter (selon les recrutements)



COLLECTE POUR L'ŒUVRE NATIONALE DU BLEUET DE FRANCE

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le Bleu et est géré par un fonds de dotation situé, 20, Rue d'Aguessau, 75008 Paris.

La collecte est à présent dissociée de l'office, comme la communication.

Tous les 8 mai et 11 novembre a lieu la collecte nationale en faveur de l'œuvre nationale du Bleu et de France, symbole de la mémoire des soldats français. Votre commune peut participer à cette collecte à l'occasion des cérémonies pour venir en aide à des milliers de ressortissants dans le besoin (anciens combattants, veuves, ...)

Pour de plus amples renseignements sur les collectes ou l'achat de produits dérivés, se rendre sur leur site :

<http://www.bleuetdefrance.fr/>

DÉCOUVERTE D'UN CORPS

Si vous trouvez un corps de soldat français de la grande guerre, ne touchez à rien, veuillez prendre immédiatement contact avec la gendarmerie nationale puis le pôle des sépultures de guerre basé à Bray-sur-Somme (03 22 76 17 72) pour le département de la Somme, et informez également le service départemental de l'ONaCVG (03 22 71 67 02). Une personne habilitée à cet effet viendra effectuer la levée du corps.

ALERTE ACTE DE VANDALISME

En cas d'acte de vandalisme sur l'une de nos nécropoles, merci d'en informer dans les meilleurs délais le service départemental au (03 22 71 67 02 et au 06 63 36 00 43)

La direction générale doit en être informée dans les meilleurs délais.

EXPOSITIONS

Liste des expositions disponibles au service départemental en fonction du calendrier de prêt, de la Première guerre mondiale à la guerre d'Algérie, des expositions gratuites sont à disposition au service départemental.

Liste des expositions disponibles au service départemental en fonction du calendrier de prêt :

1	La grande Guerre, DMPA (existe en double exemplaire au sd80), 20 panneaux (200 cm x 80 cm)
2	La grande guerre, exposition photo
3	1919-1939 : d'une guerre à l'autre : 40 panneaux (200 cm x 80 cm)
4	1940 : combats et résistances : 26 panneaux (120 cm x 80 cm)
5	Jean Moulin, un héros moderne : 20 panneaux (120 cm x 80 cm)
6	Les forces aériennes Françaises Libres : 20 panneaux (190 cm x 80 cm)
7	Signes de la collaboration et de la résistance : 33 panneaux (200 cm x 80 cm)
8	Philippe Leclerc de Hauteclocque, un héros de légende : 20 panneaux (200 cm x 80 cm)
9	Vers la victoire, la libération de 1942 à 1945 : 24 panneaux (200 cm x 80 cm)
10	Le système concentrationnaire nazi : 39 panneaux (60 cm x 80 cm)
11	Le camp de concentration du Natzweiler-Struthof. KL Na-1941-1945 : 17 panneaux (200 cm x 80 cm)
12	La participation des étrangers aux combats (1939-1945) 16 panneaux (150 cm x 70 cm)
13	La guerre d'Indochine : 19 panneaux (200 cm x 80 cm) avec œillets
14	La citoyenneté : 20 panneaux (200 cm x 80 cm) avec œillets
15	La force noire 10 panneaux (80 cm x 200 cm) avec œillets
16	L'ONACVG et le Bleuets 10 panneaux (150 cm x 60 cm) avec œillets
17	La guerre d'Algérie 36 panneaux (100 cm x 70 cm) avec œillets
18	Les as de l'aviation 19 panneaux (200 cm x 80 cm) avec œillets
19	Désobéir pour sauver, des policiers et des gendarmes français Justes parmi les nations 19 panneaux (200 cm x 80 cm) avec œillets
20	Les Français libres et leur chef, le général de Gaulle: 27 panneaux (200 cm x 80 cm) avec œillets
21	La guerre d'Algérie une exigence de vérité, 46 panneaux
22	La dissidence en Guadeloupe et Martinique, réalisée par le département de la mémoire combattante et la MIMC Ile-de-France, 2011, 23 panneaux (200 cm x 80 cm) avec œillets
23	Bir Hakeim, 2012, 15 panneaux, (200 cm x 80 cm) avec œillets
24	Les juifs dans la Shoa, 2012, 20 panneaux (200 x 80 cm) avec œillets
25	La citoyenneté, 2013, 20 panneaux (200cmx80cm) avec œillets
26	Jean Moulin, une vie d'engagement, 2013 16 panneaux (200cmX80cm) avec œillets
27	Les combats de la Liberté, le débarquement de Provence et la libération de la France (15 panneaux avec œillets format 200cmX80cm)
28	Harkis 1962 2012 (20 panneaux avec œillets format 200cmx80cm)

29	Les forces de la liberté le débarquement de Provence et la libération de la France (16 panneaux (200X80) avec œillets
30	L'engagement des soldats d'Algérie et la croix rouge française (5 panneaux (200X80cm) avec œillets
31	La Grande Guerre et la bataille de la Somme 20 panneaux (200cm x 80 cm) avec œillets
32	Guerre d'Algérie, histoire commune, mémoires partagées - 23 panneaux (200X80 cm) avec œillets
33	Les tirailleurs d'Afrique 12 panneaux (80X190cm) avec œillets
34	Sport Mémoire et Défense 12 panneaux (80X190cm) avec œillets perforés
35	Les OPEX

Pour réserver une exposition, contacter Frédéric Bureau
Tél. : 03 22 71 67 02

NÉCROPOLES

L'ONaCVG peut vous aider à organiser une cérémonie commémorative ou un pèlerinage de mémoire dans l'une des 22 nécropoles (ex-cimetières militaires) de la Somme.

CÉRÉMONIES

L'ONaCVG peut vous communiquer la liste des cérémonies nationales et les manifestations départementales et locales sur demande au service départemental.

PROTOCOLE

Les cérémonies sont un moment privilégié pour manifester notre respect aux soldats morts pour la France, à ceux en service sous les drapeaux et transmettre nos valeurs à la société civile.

Un document récapitulatif des principales règles de protocole des cérémonies à respecter afin de donner à celle-ci la solennité qu'elle implique est à votre disposition sur demande au service départemental en format word.

Ce document est non exhaustif mais vous donnera les grandes lignes à respecter.

Il peut vous être envoyé à une adresse électronique.

Veuillez contacter le 03 22 71 67 02



L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE (IHEDN)

Carte d'identité IHEDN

Présidente du conseil d'administration de l'IHEDN : Sylvie BERMANN
Directeur de l'IHEDN et de l'enseignement militaire supérieur : Général de corps d'armée Benoît DURIEUX

Nom :	Institut des hautes études de défense nationale
Nom usuel	IHEDN
Date de naissance	En 1936, l'amiral CASTEX fonde le collège des hautes études de défense nationale, auquel succédera en 1948 l'institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), de niveau gouvernemental.
Statut	Établissement public administratif (1997)
Autorité	Premier ministre
Spécificité	Institut de formation
Missions	Développer l'esprit de défense, sensibiliser aux questions internationales
Champs de compétences	Politiques de défense et étrangère, armement et économie de défense
Pédagogie	Conférences-débats, travaux en comité, visites sur le terrain, missions d'études, exercices de mise en situation, notes de position, rapports.

Thématiques	Politique de défense, armement et économie de défense, gestion des crises à l'international, dialogue stratégique, jeunes, intelligence économique
Public	Responsable de haut niveau de la fonction publique civile et militaire et de toutes les catégories socioprofessionnelles de la Nation, Français ou étrangers, élus
Types de formation	Sessions nationales, européennes, internationales, en région, séminaires et cycles ciblés et bilatéraux
Soutien à la recherche	Prix scientifiques, aide financière et pédagogique aux doctorants
Influence	Colloques, tables rondes, « Lundis de l'IHEDN », « IHEDN/Les débats de l'actu », « grands témoins », Le Printemps des auditeurs (2 ^e à Amiens le 5 juin 2018)
Communauté	41 associations réunies au sein de l'Union-IHEDN. Le plan stratégique IHEDN 2020 : un Institut plus ouvert au centre des différentes composantes de l'IHEDN au service de l'esprit de défense et du renforcement de la cohésion nationale.
Adresses	École militaire, 1 place Joffre - 75 700 PARIS SP 07 www.ihedn.fr Organisme déclaré sous le numéro 1175PO15975

L'UNION-IHEDN

*Pôle fédérateur des associations d'auditeurs
de l'Institut des hautes études de défense nationale*

Président : Jérôme de LABRIFFE

Fondée en 1975, l'UNION-IHEDN (loi 1901) regroupe et fédère l'ensemble des 42 associations d'auditeurs de l'IHEDN, classées en 4 grandes catégories :

- 4 associations nationales : l'AA-IHEDN (session nationale), 3AED-IHEDN (session armement), IEIHEDN (intelligence économique) et CNC-IHEDN (cycle court cohésion nationale-citoyenneté), Jeunes-IHEDN (session jeunes courte)
- 32 associations régionales de métropole et d'outre-mer : AR-IHEDN
- 5 associations internationales : Europe-IHEDN, Euromed-IHEDN, Afrique-IHEDN, Amlat-IHEDN (Amérique latine) et Amo-IHEDN (Asie-Moyen Orient)

Elle a pour vocation à créer des synergies, renforcer la communauté des auditeurs, susciter, développer et coordonner les activités menées par les associations, afin de sensibiliser le plus grand nombre aux questions stratégiques et de contribuer au rayonnement de l'esprit de défense.

Ils participent aux « Réserves ». Ils remplissent des fonctions de conseiller de défense. Ils sensibilisent les élus aux problèmes de défense. Ils apportent leur expertise dans différents domaines et mettent leurs compétences à disposition des préfets et des élus sur tout le territoire national ainsi que dans les DOM-TOM.

Chaque année, l'UNION-IHEDN organise le Forum national des auditeurs de l'IHEDN qui permet aux auditeurs de présenter la synthèse des travaux menés dans le cadre des études et de la formation continue des associations.

Le maillage que les associations représente sur le territoire national est une aide précieuse pour le renforcement de la cohésion nationale.

Les publications :

Les notes de position des auditeurs apportent une vision transversale sur des sujets d'actualité et répondent également à des consultations du gouvernement :

Service civique (avril 2015)

Garde nationale (mai 2016)

Stratégie globale de la mer (mars 2017)

Propositions pour le SNU (2017)

Pour l'autonomie stratégique de la France (2018)

La Mer un livre bleu pour la France

Pour l'autonomie stratégique de la France

La France puissance d'action puissance d'influence

La revue de presse défense de l'UNION-IHEDN

DEFENSE, revue bimestrielle d'influence et de référence de l'UNION-IHEDN

Rédacteur en chef : Contre-amiral Jean-François MOREL



Association Régionale des auditeurs de l'IHEDN - Picardie AR 24 -

Les associations régionales ont vocation à accueillir non seulement les auditeurs des sessions en région, mais aussi tous les auditeurs et les stagiaires formés par l'IHEDN adhérant à une association gérée par l'IHEDN et l'UNION-IHEDN.

Créée en 1984, l'association régionale Picardie AR 24 regroupe une centaine de membres auditeurs et associés.

Dirigée par un comité directeur de 15 membres, elle remplit les missions qui lui sont confiées par l'Institut et l'Union-IHEDN dont elle fait partie.

À ce titre, elle participe, entre autres missions, à la rédaction des contributions aux thèmes d'études nationaux (cf. supra: Nos publications), ainsi qu'aux activités du Trinôme Académique « Armées-IHEDN-Rectorat » au sein duquel, l'AR24 représente l'IHEDN.

Les rallyes lycéens pour la citoyenneté et la cohésion sociale, les semaines citoyennes, les séminaires dont celui tenu annuellement à l'Université Picardie Jules Verne en sont les actions phare.

L'AR24 organise régulièrement des conférences sur tous les sujets liés à son objet ou ses missions et publie une lettre d'information électronique « Le Lien » .

Notre association a mis en place un groupe d'auditeurs chargés d'animer le réseau des correspondants défense des communes et de les aider dans la réalisation de leurs objectifs.

L'encadrement des centres SNU ainsi que l'animation de la journée défense et mémoire notamment au travers des jeux décisions défense constituent une nouvelle mission dévolue par la convention tripartite Ministère des Armées-Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse-Union IHEDN .

Les animateurs du réseau correspondants défense ont pour mission en liaison avec le DMD :

- ° de conseiller et coordonner et d'intervenir au profit des initiatives et projets des correspondants défense
- ° d'informer sur le recensement, les opérations militaires, le SNU
- ° de favoriser et d'aider à la participation des scolaires et des jeunes aux cérémonies patriotiques commémoratives ainsi qu'à l'élaboration et la mise en œuvre de projets pédagogiques au profit des élèves et étudiants
- ° d'organiser des visites des sites militaires et de mémoire, des conférences sur le thème de la défense, de la sécurité nationale et la citoyenneté
- ° de faire des propositions et d'intervenir en appui de l'organisation des sessions en région (ex. 226ème SR Hauts de France mars-avril 2022).

Les principaux responsables de l'association IHEDN AR24 Picardie

Didier AUBIN

Président

✉ did.aub01@gmail.com
(06.12.47.63.60)

Jérémy BOUCHEZ

Secrétaire Général

✉ Sg.ar24.ihedn@outlook.fr

Jean-Louis PIOT

Vice-président chargé du Trinôme Académique

✉ piot.jean-louis@wanadoo.fr

Pierre LACOUR

Trésorier

✉ palacour@club-internet.fr

Xavier PAUWELS

Vice-président pour la Somme

Luc BILLON

Vice-Président pour l'Oise

Christian PIETTE

Vice-Président pour l'Aisne

Pierre DESPRET

Chargé de la Communication

Directeur des études

✉ pierredespret@gmail.com

Jean-Louis PIOT

Conseiller défense et sécurité du Préfet (Somme)

✉ piot.jean-louis@wanadoo.fr

Christian PIETTE

Conseiller défense et sécurité du Préfet (Aisne)

✉ scp.christian.piette@wanadoo.fr

Joël BERTRAND

Conseiller défense et sécurité du Préfet (Oise)

✉ bertrand.joel@wanadoo.fr